

# Liste de contrôle

## Chargement de véhicules avec des engins de levage



**Avez-vous déjà imaginé les problèmes pouvant survenir lors du chargement et du déchargement de véhicules?**

Un contrôle régulier de la sécurité est indispensable pour cette activité propice aux accidents.

Les principaux dangers sont:

- la chute des collaborateurs depuis le véhicule ou la rampe
- la chute de marchandises
- l'écrasement et le coincement

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

**Si vous avez répondu  «non» ou  «en partie» à une question, des mesures s'imposent.**

Veuillez les noter au verso.

### Engins de levage, élingues (accessoires de levage)

|   |  |  |
|---|--|--|
| 1 | Des engins de levage appropriés (grues, chariots élévateurs, etc.) sont-ils à disposition pour le chargement et le déchargement des véhicules?   | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| 2 | Des accessoires d'arrimage adaptés aux marchandises sont-ils à disposition (figure 1) pour la manutention et le transport de celles-ci?<br><br>Par ex.: sangles, chaînes, câbles, ventouses pour plaques, etc.                           | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| 3 | La charge utile est-elle indiquée de façon lisible sur tous les engins de levage et tous les équipements auxiliaires?  | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> non                                       |
| 4 | Tous les engins de levage et toutes les élingues sont-ils en parfait état (aucun dommage, pas d'usure importante, etc.)?   | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| 5 | Les engins de levage fabriqués à partir de 1997 ont-ils été livrés avec une déclaration de conformité du fabricant ou du fournisseur?  | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| 6 | Les véhicules disposent-ils de points de fixation appropriés pour arrimer les charges?   | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| 7 | Selon vos équipements, avez-vous complété les listes de contrôle concernant:<br><br>– les chariots élévateurs à conducteurs assis (réf. 67021.f),<br>– les chariots élévateurs à timon (réf. 67046.f),<br>– les élingues (réf. 67017.f)? | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |



Figure 1: ranger les élingues à dans des endroits appropriés permet de les avoir toujours à portée de main.

### Aires de transbordement des marchandises

|    |   |  |
|----|---|--|
| 8  | Les zones de chargement et de déchargement ainsi que leurs accès sont-ils exempts de risques de chutes ou de glissades (sol sans trous ou inégalités, pas de revêtement glissant ou de points de chute, etc.)?<br><br>– Remplir la liste de contrôle «Quais de chargement» (réf. 67065.f) si vous disposez d'un quai. | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| 9  | Les zones de chargement et de déchargement sont-elles suffisamment éclairées?   | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| 10 | Peut-on accéder de manière sûre aux marchandises chargées sur les véhicules?<br><br>– Prévoir éventuellement une échelle sur les camions.   | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |

### Équipement de protection individuelle

|    |  |  |
|----|--|--|
| 11 | Les équipements de protection individuelle adéquats (gants, chaussures, vestes de signalisation, casque de protection, etc.) sont-ils à disposition et utilisés par les collaborateurs (figures 1 et 2)? | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
|----|--|--|



Figure 2: les gants protègent les mains des arêtes tranchantes.

## Formation

|   |  |
|---|--|
| <p><b>12</b> Votre personnel a-t-il été formé pour utiliser des engins de levage?</p> <p>Attention: les caristes ainsi que les conducteurs de camions-grue et de grues à tour pivotante doivent avoir un permis correspondant (figure 3).</p>   | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| <p><b>13</b> Votre personnel a-t-il été formé pour élinguer les charges de manière sûre?</p> <p>– Dossier de formation «Elingage de charges» (réf. 88801.f)</p>   | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| <p><b>14</b> Votre personnel a-t-il été formé pour charger/décharger et arrimer les charges sur les véhicules en toute sécurité?</p> <p>Principaux points de la formation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– port des équipements de protection individuelle,</li> <li>– calage des véhicules pour éviter qu'ils n'avancent,</li> <li>– si possible, toujours charger les marchandises par la partie arrière du véhicule,</li> <li>– arrimage des marchandises (figures 4 et 5),</li> <li>– faire attention en libérant l'arrimage car la marchandise peut se renverser et tomber, notamment si le véhicule est incliné,</li> <li>– empiler et stocker les charges de telle façon qu'elles puissent être reprises sans danger (figure 6).</li> </ul> | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| <p><b>15</b> Votre personnel a-t-il suivi une formation sur le transport de marchandises dangereuses (bases, acides, gaz, liquides, etc.) au sens de l'ordonnance sur les conseillers à la sécurité OCS (RS 741.622)?</p>   | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |



Figure 3: vos caristes ont-ils suivi avec succès une formation conforme aux dispositions, sanctionnée par un examen?



Figure 4: arrimage sûr des marchandises.



Figure 5: contrôle du gabarit de chargement avant le départ.



Figure 6: des matériaux correctement emballés et stockés peuvent être chargés sans problème.

## Organisation

|  |  |
|--|--|
| <p><b>16</b> Les tâches et les compétences relatives au chargement et au déchargement de véhicules font-elles l'objet d'instructions écrites?</p> <p>Par ex.: tâches et compétences du chauffeur, du chef du dépôt/d'atelier, du cariste.</p>  | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| <p><b>17</b> La sécurité est-elle prise en compte lors de l'achat de machines et d'engins de levage?</p> <p>Par ex.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– demander la déclaration de conformité et la notice d'instructions</li> <li>– acquérir un camion disposant de points de fixation pour l'arrimage des charges, etc.</li> </ul> | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| <p><b>18</b> Un responsable a-t-il été nommé pour l'entretien des engins de levage et des équipements auxiliaires? La fréquence des contrôles a-t-elle été définie (plan de maintenance et d'entretien)?</p> <p>Pour la maintenance, veuillez suivre les instructions du fabricant.</p>  | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |
| <p><b>19</b> Les supérieurs contrôlent-ils et imposent-ils le respect des règles établies (cf. questions 11 à 15)?</p>   | <input type="checkbox"/> oui<br><input type="checkbox"/> en partie<br><input type="checkbox"/> non |

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

